



HAL
open science

Les noms généraux sentiment et émotion

Iva Novakova, Julie Sorba, Agnès Tutin

► **To cite this version:**

Iva Novakova, Julie Sorba, Agnès Tutin. Les noms généraux sentiment et émotion. Langue française, 2018, 198 (2), pp.83-97. 10.3917/lf.198.0083 . hal-01839486

HAL Id: hal-01839486

<https://hal.science/hal-01839486v1>

Submitted on 4 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les noms généraux *sentiment* et *émotion*

The French Nouns *sentiment* and *émotion*

Iva NOVAKOVA, Julie SORBA, Agnès TUTIN

Univ. Grenoble Alpes, LIDILEM, F-38000 Grenoble, France

Résumé

Cet article propose une analyse des deux noms *sentiment* et *émotion* dans deux corpus : journalistique et littéraire. Contrairement à leur apparente similitude, *sentiment* et *émotion* fonctionnent très différemment au plan syntaxique, sémantique et discursif. Nous postulons que la comparaison des deux genres discursifs doit nous permettre de mieux appréhender leur statut de noms généraux. Nous proposons d'éclairer l'analyse synchronique par une étude diachronique ponctuelle (corpus romanesque de Frantext). Notre objectif est ainsi de comprendre, au regard de l'évolution diachronique des deux termes, pourquoi et comment *sentiment* est devenu un classifieur et un *shell noun*, comparé à *émotion*.

Mots clés français : noms généraux, sentiment, émotion, classifieur, *shell noun*

Abstract

In this paper, we focus on the two French nouns *sentiment* and *émotion* in order to analyze their linguistic properties in two corpora (journalistic and literary). Even if they look alike, *sentiment* and *émotion* work very differently at the syntactical, lexical and discursive levels. We also propose to shed light on the synchronic analysis by a diachronic study based on the Frantext corpus of French novels. Our objective is thus to understand, in the light of the diachronic evolution, why and how *sentiment* has become a classifier and a shell noun, what is not the case for *émotion*.

Key words: general nouns, feeling, emotion, classifier, *shell noun*

1. INTRODUCTION

Les noms *sentiment* et *émotion* font partie, selon Plantin (2011), des sept termes génériques dans le vocabulaire des émotions : *pathos*, *humeur*, *passion*, *sentiment*, *éprouver/éprouvé*, *affect*, *émotion*. Toutefois, *sentiment*, dont l'origine est interne, c.à.d. prenant sa source dans l'individu lui-même, a un sens plus large et moins exclusivement associé aux affects (Tableau 1), comparé à *émotion*, dont le stimulus est externe et qui se présente de ce fait comme un affect provoqué.

Tableau 1 : Les sens de *sentiment* d'après les outils lexicographiques (PR, TLF)

domaine de l'affectivité	<i>un sentiment de joie</i>	synonyme : <i>émotion</i>
domaine des sens	<i>un sentiment d'engourdissement</i>	sens étymologique (<i>sentir</i>)
domaine de l'intellect	<i>un sentiment de justice</i>	<i>avoir l'impression</i>

Les acceptions attachées à ces trois domaines (affectivité, sensation, intellect) sont répertoriées dans les premières attestations de *sentiment*. Dérivé du verbe *esmouvoir*, le nom *émotion*, pour sa part, désigne originellement un « mouvement assez vif ». Son sens affectif se stabilise aux XVII^e et XVIII^e s. et son emploi devient fréquent. Selon Ferrer et Ramond (2017 : 8), « sa présence est liée à l'émergence de l'individu moderne et conjointement à l'intérêt suscité par les intermittences de la conscience et l'exploration de la vie psychique ».

Dans les typologies linguistiques des noms d'affect (p. ex. Anscombe, 1995, Buvet *et al.*, 2005, Tutin *et al.*, 2006), *sentiment* et *émotion* sont utilisés comme des termes permettant d'identifier des classes de noms. En revanche, peu de travaux ont été véritablement consacrés, à notre connaissance, à l'emploi de ces deux lexies comme noms classifieurs (p. ex. Krzyżanowska, 2014 ; Augustyn & Grossmann, 2014, travaux privilégiant la perspective contrastive ou sémantico-syntaxique). Dans cette étude, menée dans la continuité du projet Emolex¹, nous aimerions aller plus loin. Afin de clarifier le statut des deux noms, nous retenons une série de paramètres de différente nature :

- a) Nous analysons les deux noms en synchronie, en comparant leurs propriétés lexico-syntaxiques et discursives.
- b) Nous comparons le fonctionnement de *sentiment* et *émotion* dans deux genres discursifs (corpus journalistiques et littéraires) afin de mieux appréhender leur statut.

¹ Le projet franco-allemand Emolex (2010-2013, <http://emolex.u-grenoble3.fr/>) a eu comme objectif de classer et d'analyser le lexique des émotions dans cinq langues européennes.

- c) Nous relient les propriétés linguistiques établies en synchronie à l'évolution diachronique des deux lexies, ce qui, à notre connaissance, n'a pas été fait de manière systématique dans les études existantes.

Nous faisons l'hypothèse qu'*émotion* est un « nom général » au sens de Halliday et Hasan (1976), c'est-à-dire comme un hyperonyme large avec un sens affectif stable et bien circonscrit, à la différence de *sentiment* qui fonctionne davantage comme un « *shell noun* » ('nom coquille') (Schmid 2000) et qui prend sa valeur sémantique en contexte, du fait d'une plus grande plasticité sémantique. Nous visons ainsi à comprendre, au regard de l'évolution diachronique des deux termes, pourquoi et comment *sentiment* est devenu un terme classificateur et un *shell noun*, ce qui n'est pas le cas d'*émotion*.

2. METHODOLOGIE, CORPUS

Le corpus utilisé pour l'étude synchronique est issu de l'EmoBase² : il est constitué de deux échantillons équilibrés de textes journalistiques (*Libération* 2007-2008) et de textes littéraires romanesques contemporains. Les données diachroniques sont issues de la base de données Frantext (version janvier 2017). Le corpus de travail a été sélectionné dans le genre littéraire « roman » qui comprend 549 textes (soit 51.5 M. de mots) répartis du XVI^e au XIX^e siècle³. Les corpus sont présentés dans le Tableau 2 : à côté de la fréquence absolue des deux lexies (nombre d'occurrences dans chaque sous-corpus), nous indiquons la fréquence relative (nombre d'occurrences pour un million de mots dans chaque sous-corpus).

Tableau 2 : Données de l'étude dans les corpus synchronique et diachronique

	Millions de mots	<i>sentiment</i>	<i>émotion</i>
Frantext XVI ^e s.	1.4	38 occ. (27)	6 occ. (4)
Frantext XVII ^e s.	3.8	300 occ. (79)	69 occ. (18)
Frantext XVIII ^e s.	13.5	4286 occ. (317)	854 occ. (63)
Frantext XIX ^e s.	32.8	7207 occ. (219)	4276 occ. (130)
EmoBase corpus littéraire XX ^e -XXI ^e s.	16	870 occ. (54)	1562 occ. (97)
EmoBase corpus journalistique XXI ^e s.	16	586 occ. (36)	900 occ. (56)

Notre méthodologie allie l'étude systématique de la combinatoire lexico-syntaxique des noms (Blumenthal, 2009, Novakova & Tutin, 2009) à des méthodes lexico-statistiques (Blumenthal, 2012, Kraif & Diwersy, 2014). L'analyse fonctionnelle de *sentiment* et *émotion* proposée ici s'inspire du contextualisme britannique (Sinclair, 2004, Hoey 2005). Enfin, dans la continuité de Condamines (2005), nous étudions le fonctionnement anaphorique des deux lexies, en particulier dans l'anaphore nominale démonstrative. Afin de mieux appréhender leur statut dans les deux corpus, nous analysons d'abord leur profil syntaxique (section 3), puis leur profil lexical (section 4) et, enfin, leur profil discursif, en particulier, les phénomènes d'anaphore (section 5).

3. LE PROFIL SYNTAXIQUE DE SENTIMENT ET D'ÉMOTION

Les travaux de Schmid (2000 : 22-23), à la suite de Winter (1992), ont montré que le sens des *shell nouns* comme *idea* ou *evidence* était surtout actualisé en contexte, à l'aide de compléments phrastiques (*idea that/to/wh*) ou dans des configurations comme *idea that/to/wh* qui en déterminent l'extension (Cf. Legallois, 2006 pour une adaptation au français). Qu'en est-il pour *émotion* et *sentiment* ?

L'étude des profils syntaxiques fait apparaître en synchronie des structures syntaxiques fort différentes pour les deux noms. En effet, dans les corpus synchroniques, *émotion* apparaît souvent sans modifieur (dans les titres, phrases averbales, constructions attributives, structures à présentatif) avec un léger avantage, pour ces distributions, dans le corpus journalistique (8,2 %) comparé au littéraire (6,5 %) :

- (1) **Il y a tant d'émotion** dans son art. [...] (*Libération*, 25/08/2007).
- (2) Aucune empathie, **aucune émotion** pour l'autre. (Chattam, *Prédicateurs*, 2007)

On peut parler ici d'*émotion* « à l'état pur » (Novakova & Sorba, 2014 : 164).

Sentiment, quant à lui, est moins présent dans ces structures (4,6% dans le journalistique et 4% dans le littéraire). Lorsqu'on le retrouve dans des phrases averbales ou des structures à présentatif (*il y a*), il introduit un autre nom psychologique⁴ (3) ou a le sens d'« impression » (4) :

- (3) **Un sentiment de solitude**, d'isolement (*Libération*, 25/07/2007)

² La base de données EmoBase constituée dans le cadre d'Emolex est librement consultable à l'adresse suivante : <http://emolex.u-grenoble3.fr/emoBase/>.

³ Pour les besoins de l'enquête et de l'analyse diachroniques, nous avons retenu un découpage traditionnel par siècle, malgré les inconvénients épistémologiques d'une telle organisation (Soutet, 2011 : 11).

⁴ Cet emploi est bien attesté au XIX^e s. : *C'est ce sentiment exquis de pudeur et de dévouement qui dominait chez eux* (Sand, *Valentine*, 1869).

- (4) Parfois, aussi, **il y a chez lui le sentiment d'être né trop tard**, dans un monde trop vieux. (*Libération*, 03/02/2017)

Dans le corpus diachronique, les phrases averbales ou les structures à présentatif, totalement absentes aux XVI^e et XVII^e siècles, apparaissent pour les deux noms seulement de manière sporadique (moins de 1%) aux XVIII^e et XIX^e s. Le développement progressif de ces structures s'explique probablement par les évolutions esthétiques qui affectent le roman à partir du XVIII^e s. avec la mise en scène du sujet ému et l'irruption de la parole émotive et bouleversée (Ramond 2017).

En synchronie, *sentiment* apparaît très souvent (40% des cas, contre 1% pour *émotion*) dans les deux corpus avec une complémentation de type nominal (SN prep), phrastique (*que* P) ou verbal (*de* Vinf)⁵. Lorsqu'il est suivi d'un SN prép, ce nom est classifieur (5, 6) : il sert à introduire d'autres noms psychologiques (*sentiment d'inquiétude, d'abandon*), distribution qu'il ne partage pas avec *émotion* (**émotion d'inquiétude, d'abandon*) :

- (5) Donc j'éprouve vis-à-vis de votre personne **un sentiment de méfiance**. (Dard, *Du sable dans la vaseline*, 1998)
 (6) Dans mon boulot, on a **un sentiment de ras-le-bol**. (*Libération*, 19/01/2007)

Dans le corpus diachronique, la situation est légèrement différente. En effet, dans les romans des XVI^e et XVII^e s., *émotion* et *sentiment* sont abondamment pourvus d'une complémentation de type nominal (*sentiment d'amour*) et, contrairement à ce qui est observé en synchronie, *émotion* peut même être suivi d'un SN prep introduisant un autre nom d'affect ou psychologique (*émotion d'une colère*). Cela peut s'expliquer par le sens premier d'*émotion* (« mouvement vif »). Néanmoins, dès le XVI^e s., *sentiment* utilise essentiellement des noms de qualité comme complément (*sentiment de vertu, de piété*). Dans les romans du XVIII^e et du XIX^e s., la complémentation en *de_N* devient une tournure nettement privilégiée par *sentiment* (14% et 24%) plutôt que par *émotion* (6% et 9%) :

- (7) son âme fut pénétrée d'**un sentiment d'amour et de reconnaissance** pour le ciel. (de Staël, *Corinne ou l'Italie*, 1807)

Par ailleurs, lorsqu'il régit une complémentation du type *que* P (complétive) ou *de* Vinf, *sentiment* se trouve essentiellement dans des constructions à verbe support *avoir, donner le sentiment que* P ou *de* Vinf (8, 9). Dans ce cas, il signifie 'avoir l'impression de' et son sens s'éloigne du sens affectif :

- (8) Alors que les Français d'origine africaine **ont le sentiment qu'**une injustice a été commise à l'égard de leurs aïeux. (*Libération*, 10/02/2007)
 (9) Son visage s'éclaira. Elle parut se tranquilliser. Elle me libéra. [...] **J'eus le sentiment d'**avoir posé la bonne question. (Boulle, *La Planète des singes*, 1963)

Dans le corpus diachronique, la complémentation du type *que* P ou *de* Vinf n'est attestée que pour *sentiment* et de manière très sporadique (moins de 1% des occurrences dans les romans du XIX^e s.).

L'étude des distributions syntaxiques des deux noms corrobore le constat de Blumenthal (2009 : 55) selon lequel un nom sémantiquement peu saturé (ici, *sentiment*) nécessite une complémentation plus fournie, alors qu'un nom hautement saturé (ici, *émotion*) a une complémentation plus réduite⁶. De plus, la complémentation nominale, phrastique ou verbale « qui bloque l'interprétation de *sentiment* comme 'état affectif' » (Augustyn & Grossmann, 2014 : 102) montre qu'il fonctionne comme un *shell noun* et permet de circonscrire son extension sémantique, tout particulièrement dans son acception d'« impression » ou « sensation ». L'étude diachronique confirme que ce statut a été progressivement acquis par *sentiment*. En revanche, *émotion* se comporte davantage comme un nom sémantiquement plus plein, de sens affectif, et n'occupe plus la fonction de nom classifieur, désormais dévolue à *sentiment*.

4. LE PROFIL LEXICAL DE *SENTIMENT* ET D'*EMOTION*

Notre méthodologie permet aussi d'identifier les associations lexicales statistiquement spécifiques de *sentiment* et *émotion* dans les deux genres (journalistique et littéraire) pour établir leur profil lexical. La spécificité des associations de ces lexies avec leurs collocatifs (« accompagnateurs préférentiels », Blumenthal 2012) est calculée selon l'indice *loglikelihood ratio* (LLR, Dunning 1993)⁷. Le tableau 3 présente les dimensions sémantiques⁸ retenues pour l'analyse des associations lexicales :

Tableau 3. Dimensions sémantiques

Dimensions sémantiques	Collocations
expérientiation	<i>ressentir une émotion ; éprouver un sentiment</i>
Manifestation	<i>trembler d'émotion</i>
Contrôle	<i>dissimuler son émotion</i>

⁵ Seule se rencontre avec *émotion* la complémentation (*de* Vinf) et ce, dans moins de 1% des cas.

⁶ C'est aussi une caractéristique relevée pour d'autres *shell nouns* se caractérisant par la pauvreté de leur contenu descriptif comme *fait, idée, hypothèse* (Schmid, 2000 ; Legallois, 2006 ; Huyghe, 2015).

⁷ Il s'agit du calcul du rapport de vraisemblance qui permet d'évaluer si une association lexicale s'écarte significativement d'une distribution aléatoire ou non. Le seuil de spécificité des associations lexicales (LLR) a été fixé à 10,83.

⁸ Ces dimensions sémantiques ont été établies à partir des traits sémantiques des collocatifs spécifiques des noms d'affects. Pour plus de détails à ce sujet, Diwersy et al. (2014).

Nous proposons d'analyser en détail les « attirances » ou les « aversions » spécifiques (Hoey 2005) des deux noms pour les collocatifs renvoyant à chacune de ces dimensions dans les corpus journalistique et littéraire.

4.1. L'expérimentation

Dans le corpus littéraire, *un/le sentiment* de a une préférence très marquée pour le verbe *éprouver* (LLR 821) alors que, dans le corpus de presse, cette structure attire préférentiellement les verbes supports *avoir* (LLR 870) et *donner* (LLR 481). Or, comme le montrent les exemples, les collocations de ce type (*avoir/donner le sentiment de*) n'ont pas de sens affectif et signifient 'avoir/donner l'impression de'. Dans ces combinaisons, *sentiment* fonctionne comme un terme générique dont l'acception relève du domaine de l'intuition⁹ :

(10) **Avez-vous le sentiment de** maîtriser votre sujet ? (*Libération*, 24/01/ 2007)

Dans les deux corpus, *un/le sentiment de* est suivi de noms d'affect (*regret, angoisse, sympathie*) mais surtout de noms psychologiques (*culpabilité, impuissance, impunité*)¹⁰. Dans ce cas, *sentiment* joue le rôle de « traducteur psychologique » ou de « convertisseur »¹¹ : on n'*éprouve pas une impunité mais bien un sentiment de ~. Autrement dit, les noms psychologiques basculent dans le domaine affectif grâce au classifieur *sentiment*. Ce rôle est attesté pour *sentiment* dès les romans du XVII^e s. (*un sentiment de vertu, de vengeance, d'injustice*). Ainsi, nos résultats confirment que « *sentiment de* ne peut être considéré comme classifiant prioritairement les sentiments en tant qu'affects : il s'applique à toute la palette du ressenti psychologique, depuis la sensation jusqu'à la saisie intellectuelle, en passant par le ressenti affectif » (Augustyn & Grossmann, 2014 : 132). Il s'agit d'un terme « couvrant » qui conserve les trois sens attestés en diachronie (intellect, sensations, affectivité, cf. Tableau 1.).

Quant à *émotion*, il attire préférentiellement le verbe support *ressentir*¹² (LLR 250) dans le corpus littéraire moderne comparé au corpus journalistique :

(11) Mais, depuis peu, Dempsey **ressentait une émotion** nouvelle au fond de son cœur [...]. (Robillard, *Les Dragons de l'Empereur Noir*, 2003)

Sans discontinuité depuis les romans du XVI^e s., *émotion* s'emploie avec *sentir* (12) et *sentiment* avec *avoir* (13) :

(12) dans mon estomach **je sen ne sçay quelle divine esmotion** qui me contrainct à prophetiser. (Flore, *Contes amoureux*, 1537)

(13) Aussy, le cueur de l'homme, qui **n'a nul sentiment d'amour** aux choses visibles. (Navarre, *L'Heptaméron*, 1550)

Au fil du temps, les constructions à verbe support se sont étendues pour les deux lexies. Par exemple, on trouve couramment *avoir en compagnie d'émotion* dès le XVII^e s. (14), alors que cette association a disparu dans le corpus contemporain. D'autre part, *éprouver* apparaît dans les romans du XVIII^e s. avec les deux noms (15, 16) avant de se spécialiser comme accompagnateur privilégié de *sentiment* en synchronie :

(14) **je n'ay nulle émotion** que celle d'un plaisir innocent. (Abbé de Pure, *La Prétieuse ou le Mystère des ruelles*, 1656)

(15) **j'éprouvai cette vive et délicieuse émotion** que me donnoit quelquefois sa présence inattendue. (Rousseau, *La Nouvelle Héloïse*, 1761)

(16) nous sommes toujours redevables à ceux **qui nous font éprouver un sentiment doux**. (Graffigny, *Lettres d'une jeune Péruvienne*, 1747)

L'étude diachronique révèle ainsi l'ancienneté de l'association *sentir* + *émotion* tandis que la combinaison de *éprouver* + *sentiment* semble plus récente.

En bref, les verbes supports *éprouver*, *ressentir*, *avoir* et *donner* permettent de distinguer *sentiment* et *émotion* et ce, dans les deux types de corpus, pour la dimension expérimentation. La combinatoire différente reflète donc un statut différent pour les deux noms.

4.2. La manifestation et le contrôle

Le nom *émotion* attire préférentiellement des collocatifs pour la manifestation ou le contrôle (Tableau 4) que l'on ne retrouve pratiquement pas, dans les corpus modernes, pour *sentiment* :

Tableau 4 : Associations lexicales spécifiques pour *émotion* (dimensions manifestation et contrôle)

Dimension	Associations lexicales spécifiques	LLR
manifestation	<i>trembler d'émotion</i>	119
	<i>manifeste son émotion</i>	64
Contrôle	<i>se remettre de son émotion</i>	158
	<i>émotion contenue</i>	99
	<i>trahir son émotion</i>	96
	<i>masquer son émotion</i>	89

⁹ Cf. aussi Augustyn & Grossmann (2014) ; Krzyżanowska (2014).

¹⁰ Ces noms sont rangés par ordre décroissant de l'indice LLR.

¹¹ Nous empruntons ces termes à Augustyn & Grossmann (2014 : 127).

¹² Cf. aussi à ce sujet Blumenthal (2009 : 49).

<i>maîtriser son émotion</i>	48
------------------------------	----

Ces associations sont surreprésentées dans le corpus romanesque, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que dans ce genre littéraire la description des personnages et de leurs comportements occupe une place de choix (personnages qui tentent de maîtriser ou au contraire d'exprimer ou de manifester leurs émotions) :

- (17) **Tremblant d'émotion contenue**, j'approchai ma main de son épaule et effleurai son épiderme fin. (Werber, *Les Thanatonautes*, 1994).

L'exemple (17) illustre les deux dimensions sémantiques (manifestation et contrôle) générées par les collocatifs d'*émotion*.

En revanche, le seul collocatif spécifique de *sentiment* pour la dimension contrôle et, en particulier, pour sa valeur 'absence de contrôle' (Diwersy et al. 2014) est *envahir* (LLR 64) (*être envahi par un sentiment de tristesse, de culpabilité, d'impuissance*) et ce, uniquement dans le corpus littéraire contemporain (18). Cette association spécifique semble s'amorcer au XIX^e s. (19) car le corpus romanesque ancien n'en porte pas trace auparavant :

- (18) [...] je me sentis soudain **envahi par un bizarre sentiment** de nostalgie. (Bouille, *La Planète des singes*, 1963)
 (19) L'horrible **sentiment** des abîmes l'avait **envahie**. (Balzac, *Séraphita*, 1846).

L'analyse du corpus diachronique révèle une partition plutôt nette concernant ces deux dimensions sémantiques entre les occurrences des XVI^e et XVII^e s., d'une part, et celles des siècles suivants, d'autre part. En effet, *sentiment* et *émotion* entrent dans un premier temps quasi-exclusivement en combinaison avec des termes indiquant le contrôle (*dissimuler, vaincre, combattre, cacher, surmonter* + *émotion* et *rejeter, cacher, retenir* + *sentiment*). Puis, à partir du XVIII^e s. et plus largement au XIX^e s., sans perdre ce profil combinatoire¹³, ils développent d'autres associations avec des termes relevant de la dimension manifestation (*laisser paraître, s'empourprer, trace, air, marque de* + *émotion* et *feindre, étaler, témoigner* + *sentiment*). Ces faits linguistiques témoignent sans doute de phénomènes culturels et littéraires : la retenue émotionnelle installant progressivement une civilisation des mœurs à l'époque moderne¹⁴, les émotions doivent être contrôlées ; puis les affects s'affichent de nouveau dans le mouvement romantique qui submerge l'Europe au XIX^e siècle¹⁵.

Les deux dimensions (contrôle et manifestation) sont donc spécifiques à *émotion*, affect que l'on manifeste ou qu'on essaie de maîtriser. Elles sont beaucoup moins caractéristiques pour *sentiment*, ce qui pourrait s'expliquer par sa tendance dominante à évincer le sens affectif et à fonctionner comme un *shell noun*.

En résumé, la combinatoire lexicale des deux noms, observée dans les deux corpus, permet de mieux cerner leur profil lexical et de les distinguer. *Sentiment* et *émotion* ont chacun des collocatifs spécifiques pour la dimension expérientiation : *sentiment* attire préférentiellement les verbes supports (*avoir, donner*) et prend ainsi le sens de 'avoir/donner l'impression de' ; *émotion*, quant à lui, attire de nombreux collocatifs pour les dimensions manifestation et contrôle dans le corpus littéraire. Ce dernier fonctionne ainsi essentiellement comme nom d'affect. Les différences relevées dans les corpus journalistique et littéraire s'avèrent éclairantes pour appréhender le fonctionnement de ces deux noms.

5. LE PROFIL DISCURSIF DE SENTIMENT ET D'ÉMOTION : LES EMPLOIS ANAPHORIQUES

Sur le plan discursif, les noms généraux, du fait de leur contenu sémantique large, sont souvent employés dans des expressions anaphoriques renvoyant à un référent nominal (ex : *joie ... émotion*) ; les *shell nouns*, quant à eux, renvoient à des propriétés ou à des faits apparaissant dans des entités textuelles plus larges. Par leur contenu dénotatif assez vague (ex : *problème, fait*), ils ont précisément pour caractéristique de prendre leur valeur fonctionnelle en contexte, en lien avec le contenu textuel antérieur ou ultérieur.

Dans notre travail de comparaison entre *émotion* et *sentiment*, nous faisons l'hypothèse que le nom *sentiment* sera plus productif comme anaphore, en particulier dans les contextes d'anaphores résomptives. Dans cette perspective, nous avons extrait les associations *ce(s)+ émotion(s)/ sentiment(s)*, une configuration qui apparaît, de manière générale, plus caractéristique des emplois anaphoriques que le syntagme défini.

5.1 La fréquence des structures ce + N

Conformément à nos attentes, la productivité de la structure *ce* + N est bien plus grande avec *sentiment* (10% des occurrences sur les 1456 occ.), en particulier au singulier, qu'avec *émotion* (2,5% des occurrences sur 2462). En outre, on observe une différence nette liée au genre, la structure étant plus récurrente dans la littérature que dans la presse (*émotion* : 77% dans la littérature et 23% dans la presse ; *sentiment* : 62% pour la littérature et 38% dans la presse).

Dans le corpus diachronique, on peut relever tout d'abord que ces structures *ce* + *émotion/sentiment* n'apparaissent pas dans les romans du XVI^e s. Au XVII^e s., ce sont les séquences au singulier qui sont les plus fréquentes (18% singulier vs 3.5% pluriel) ; de plus, *ce(s) émotion(s)* est largement plus employé (15%) que *ce(s) sentiment(s)* (6.5%). Étrangement, au XVIII^e s., les romanciers délaissent ce tour anaphorique pour les deux noms (moins de 1%). Enfin, c'est au XIX^e s. que s'amorce la tendance observée dans le corpus

¹³ Sur la notion de profil combinatoire, cf. Blumenthal (2009).

¹⁴ C'est la théorie traditionnelle défendue par Elias qui distingue ainsi le Moyen-âge de l'époque moderne (voir Rosenwein et al. 2006 : 33).

¹⁵ Ariès & Duby parlent d'une « véritable réinvention du sentiment » au XIX^e s. (1987 : 522).

synchronique à savoir l'emploi plus fréquent de *ce(s) sentiment(s)* (8% vs 6% pour *ce(s) émotion(s)*) avec une productivité plus élevée pour la séquence au singulier (6%) qu'au pluriel (2%).

5.2 Les valeurs du SN démonstratif

La structure *ce + N* a plusieurs valeurs, comme déjà observé ailleurs (cf. par exemple Cornish 2008). Nous ne retenons ici que celles qui sont pertinentes pour l'étude discursive de nos deux noms. Comme nous le verrons, ces emplois sont anciens.

5.2.1. *Emploi anaphorique coréférentiel nominal*

Dans ce premier cas, le SN démonstratif renvoie à un référent nominal introduit préalablement, qu'il s'agisse d'une anaphore fidèle (avec même contenu lexical du type *émotion* → *cette émotion*) ou d'une anaphore infidèle (*peur* → *cette émotion*). Dans l'exemple (20), l'emploi anaphorique *ces sentiments* renvoie ainsi à *aucune peur, aucune colère* :

- (20) L'animal se cambra et hurla [...]. Diane n'éprouvait aucune peur, aucune panique. Elle se situait au-delà de **ces sentiments**. (Grangé, *Le Concile de pierre*, 2000)

Dans le corpus synchronique, les emplois coréférentiels de *ce + sentiment* sont trois fois plus fréquents que ceux de *ce + émotion* : il apparaît à la fois dans les acceptions d'« affect », souvent dans la littérature, ou d'« impression/point de vue », davantage dans la presse. Si quelques anaphores fidèles apparaissent (majoritairement dans la presse, 11 occ.), on relève surtout de nombreuses anaphores infidèles avec hyperonymie (34 occ.). *Ce + émotion* apparaît également possible en anaphore fidèle (6 occ.), comme dans l'exemple (21) ou infidèle (principalement, en relation d'hyperonymie, 4 occ.) :

- (21) Il ne s'agit pas pour autant de suggérer que l'émotion de Nicolas Sarkozy serait feinte [...]. Je crois que **cette émotion** fonctionne d'autant mieux politiquement qu'elle est sans doute sincère. (*Libération*, 25/10/2007)

Dans les romans du XVII^e s., on rencontre *ce + émotion* en anaphore fidèle ou infidèle (22) :

- (22) il fut tellement esmeu de l'exces de joye, que la presence de Maïstresse luy causa, qu'il en eut la fièvre bien violente, et cet accident retarda de beaucoup sa guerison : mais laissons-le repaier par un grand repos, le mal que **cette émotion** luy donna, jusques à ce qu'il guerisse entierement. (Boisrobert, *Histoire indienne d'Alexandre et d'Orazie, où sont entremeslées les aventures d'Alcidaris, de Combaye et les amours de Pyroxène*, 1629).

Dans le corpus diachronique, cet emploi n'est pas inconnu mais il demeure rare.

5.2.2. *Emploi de deixis textuelle*

Cette valeur d'anaphore résumptive apparaît quand le SN anaphorique résume un pan textuel, fonctionnant comme un pointeur métadiscursif, ou renvoie à une notion introduite par une proposition. Dans l'exemple (23), *ce sentiment* renvoie à tout le contenu textuel correspondant à l'affect :

- (23) Interrogé il y a vingt ans [...] Kapuscinski répondait : « L'autre jour, j'ai regardé les résultats des prix littéraires en France. C'était incroyable. Pas un seul livre n'avait à voir avec la réalité du monde qui nous entoure. » Luc de Goustine, qui m'a accueilli chez lui en Corrèze lors de mon dernier voyage à vélo, partage **ce sentiment**. (*Libération*, 29/12/2007)

Dans le corpus synchronique, cet emploi est très fréquent pour *sentiment*, que le nom renvoie à un affect (42 occ.), à une impression ou à un point de vue (26 occ.). Il est aussi attesté dès les romans du XVII^e s. (24) :

- (24) en ce moment-là il s'imagina que puisque dom Manuël sçavoit le dessein du roy, il l'avoit fait sçavoir à Mathilde qui peut-estre y consentoit, et dans **ce sentiment** il estoit prest d'expirer de douleur. (Scudéry, *Mathilde*, 1667)

En revanche, cet emploi est plus rare pour *émotion* dans le corpus synchronique, qui apparaît dans ce cas plutôt au pluriel (25) :

- (25) Et un peu de verre, qui provenait du carreau brisé, parmi les documents posés sur le bureau. Apparemment, celui qui est venu vous agresser cherchait quelque chose, ou tout du moins à vérifier si vous saviez quelque chose. Annabel se redressa. Au milieu de toute cette agitation et de **ces émotions**, elle ne s'était pas encore posé la question essentielle. (Chattam, *Maléfices*, 2004)

Dans l'exemple (25), le nom *émotion* ne renvoie pas strictement à un affect, mais plutôt aux événements où des « émotions fortes » ont été vécues. La portée de l'anaphore dépasse ici les quelques phrases précédentes et renvoie à des éléments antérieurs, qui peuvent être difficiles à identifier dans le texte. La présence d'expressions préfabriquées (*toutes ces émotions, se remettre de ces émotions, etc.*) peut donner l'impression d'un cliché narratif. L'emploi est ancien mais n'est cependant pas très répandu dans le corpus diachronique (26) :

- (26) Il jeta au hasard dans une malle ses habits, son linge, tous ses papiers ; il ramassa tous les souvenirs de Marie, éparpillés par l'ouragan de la colère paternelle, les enveloppa soigneusement, et ayant fait monter le cocher, il lui fit transporter sa malle dans la voiture. En descendant l'escalier bien lentement, car il était faible et brisé par toutes **ces émotions**, il rencontra son père. (Murger, *Scènes de la vie de jeunesse*, 1851)

En bref, l'emploi de deixis textuelle apparaît principalement avec *sentiment*, conformément à son statut de *shell noun* mais peu fréquemment avec *émotion*, sauf dans l'acception événementielle spécifique.

5.2.3. Emploi « emphatique »

L'emploi emphatique, non anaphorique, met en jeu des dimensions interpersonnelles et des connaissances partagées de type culturel ou encyclopédique, sans renvoyer à un référent préalablement introduit. Cet emploi est souvent lié à la structure de classifieur *ce sentiment de N*, déjà décrit à la section 4.1, et semble fréquemment utilisé dans les descriptions.

- (27) Tu vois ce que je veux dire ? Elle avançait maladroitement, cherchant ses mots pour expliquer **ce sentiment** entre nostalgie et peur qu'elle-même ne comprenait pas très bien. (Chattam, *L'Âme du mal*, 2002)
- (28) Les pères ne veulent-ils donc que du respect ? Leur donne-t-il même tout ce qu'on leur doit ? Et ne leur devrait-il pas être bien doux de voir la reconnaissance augmenter et affermir, dans le cœur de leurs enfants, **ce sentiment** d'amour que la nature y a déjà gravé ? (Crébillon, *Les Égarements du cœur et de l'esprit*, 1738)

Ce dernier type est fréquent dans le corpus synchronique avec le nom *sentiment* (à peu près un quart des emplois, équitablement répartis entre les deux genres). Dans ce cas, le SN démonstratif comporte généralement une expansion (relative, adjectivale ou complément de nom à fonction appositive). À l'inverse, cet emploi est rare avec *émotion*.

En bref, l'analyse synchronique du comportement discursif de *ce + sentiment* et *ce + émotion* confirme la différence de statut de ces deux noms génériques dont nous indiquons la répartition dans le Tableau 5.

Tableau 5 : Répartition des emplois de *ce N* dans le corpus synchronique

	<i>Cette émotion/ces émotions</i>	<i>Ce sentiment/des émotions</i>
Anaphore coréférentielle nominale	24,4%	22,4 %
Deixis textuelle	7,3%	33,8%
Emplois emphatiques	7,3%	25,8 %
Autres	61%	18%

Sentiment est plus fréquent comme anaphore nominale coréférentielle, et apparaît préférentiellement dans deux configurations : a) comme nom anaphorique « résomptif » renvoyant à des contenus textuels larges, ce qui souligne son statut de *shell noun* ; b) dans la configuration « emphatique ». Dans le corpus diachronique, nous avons pu constater que ces deux configurations sont attestées de manière ancienne. *Émotion* dans son sens d'affect a un emploi discursif plus limité : peu fréquent, il apparaît essentiellement en anaphore fidèle et infidèle, et n'est pas susceptible d'emplois « emphatiques ». On relève, en revanche, que son acception d'événement est susceptible d'un emploi de deixis textuelle, le rapprochant ainsi, mais uniquement dans cette acception spécifique, d'un *shell noun*.

6. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Pour récapituler, *sentiment* et *émotion* sont deux noms généraux du domaine du vocabulaire affectif mais de statut différent.

Le faible degré de saturation sémantique de *sentiment* entraîne des structures actancielles et des complémentations plus fournies. Il a également un important rôle de liage et de cohésion sur le plan discursif. Ces propriétés le rapprochent des 'noms coquilles' (Schmid 2000), en particulier dans son acception d' 'impression', où il acquiert son contenu sémantique en contexte, de la même façon que le nom *feeling*, intégré par Schmid (2000) dans la classe des noms psychologiques (sous-classe des noms mentaux). Dans son acception de nom d'affect toutefois, *sentiment* ne peut pas être considéré comme pauvre au plan sémantique. Certains noms comme *amour* ou *amitié* se définissent bien, en effet, comme appartenant à la classe des sentiments. Ce fait le distingue d'autres noms généraux comme le 'nom coquille' *fait* ou les noms mentaux *idée*, *notion* qui ne structurent pas des classes ontologiques. De plus, dans la structure *un/ce sentiment de*, ce dernier a fonction de *classifieur*. Il fait basculer des noms psychologiques dans le domaine affectif.

Émotion est bien, lui aussi, un nom général, un hyperonyme de la classe des affects, mais au contenu sémantique plus stable : sa combinatoire lexicale est proche de ses hyponymes les plus prototypiques (*peur*, *colère*, *joie*). De ce fait, il ne nécessite pas de complémentation pour spécifier son sens. Il a un emploi anaphorique limité. Son contenu sémantique ne se définit pas par rapport au contexte immédiat, et, de ce fait, il ne peut être considéré comme *shell noun*, ni comme classifieur.

La comparaison des deux genres textuels nous a permis de mieux faire émerger ce statut spécifique. Ainsi, dans le corpus littéraire, *sentiment* s'associe davantage avec *éprouver*, tandis que, dans la presse, c'est l'acception 'impression' qui domine, grâce aux verbes supports *avoir* et *donner*. Il attire beaucoup moins de collocatifs pour la manifestation et le contrôle (comparé à *émotion*), et ce uniquement dans la littérature. Ses emplois de *shell noun* sont proportionnellement plus courants dans la presse, ce qui pourrait être lié aux liens cohésifs plus caractéristiques pour ce genre.

L'éclairage diachronique permet d'ancrer dans une temporalité plus longue les phénomènes observés autour de *sentiment* et *émotion* dans le corpus contemporain. Sur le plan discursif, nous avons pu constater l'ancienneté des emplois de type « emphatique » pour *sentiment*, ce qui n'est pas le cas d'*émotion*. Par ailleurs, le fait que *sentiment* a développé, sur le plan syntaxique, une complémentation plus fréquente, tandis qu'*émotion* perdait cette possibilité après le XVII^e s., a contribué au basculement progressif de *sentiment* vers le statut de classifieur. L'étude des associations lexicales spécifiques des deux noms corrobore cette conclusion en montrant que *sentiment* a conservé sa combinatoire avec les verbes support, ce qui a sans doute également contribué à son évolution vers le statut de *shell noun*, contrairement à *émotion*. Ce dernier a privilégié les collocatifs de la dimension 'manifestation', ce qui s'explique par un changement du contexte culturel : la société qui retenait et cachait ses émotions les affiche de nouveau dans les romans qui mettent en scène des personnages émus. Une des perspectives diachroniques pour prolonger le présent travail pourrait envisager plus finement le rôle joué par les genres littéraires sur l'évolution des noms *sentiment* et *émotion*.

Références

- ANSCOMBRE J.-P. (1995), « Morphologie et représentation événementielle : le cas de *sentiment* et d'*attitude* », *Langue française* 105, 40-54.
- ARIES P. & DUBY G. (1987), *Histoire de la vie privée. De la Révolution à la Grande Guerre*. Paris : Seuil.
- AUGUSTYN M. & GROSSMANN F. (2014), « Entre hyperonymie et spécification : un drôle de *sentiment* », in P. Blumenthal, I. Novakova & D. Siepmann (éds), *Les émotions dans le discours. Emotions in Discourse*, Frankfurt sur le Main : P. Lang, 123-134.
- BLUMENTHAL P. (2009), « Les noms d'émotions : trois systèmes d'ordre », in I. Novakova & A. Tutin (éds), *Le lexique des émotions*, Grenoble : ELLUG, 41-64.
- BLUMENTHAL, P. (2012), « Méthodes statistiques en lexicologie contrastive », in L. Begioni & C. Bracquenier (éds), *Sémantique et lexicologie des langues d'Europe*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 114-128.
- BUVET P.-A., GIRARDIN C., GROSS G. & GROUD C. (2005), « Les prédicats d'<affect> », *Lidil* 32, 123-143.
- CONDAMINES A. (2005), « Anaphore nominale infidèle et hyperonymie : le rôle du genre textuel », *Revue de Sémantique et Pragmatique* 18, 32-42.
- CORNISH, F. (2008), "How Indexicals Function in Texts: Discourse, Text, and one Neo-Gricean Account of Indexical Reference", *Journal of Pragmatics* 40 (6), 997-1018.
- DIWERSY S., GOOSSENS V., GRUTSCHUS A., KERNE B., KRAIF O., MELNIKOVA E. & NOVAKOVA I. (2014), « Traitement des lexies d'émotion dans les corpus et les applications d'*EmoBase* », *Corpus* 13, 269-293. Disponible en ligne sur <http://corpus.revues.org/2537> (consulté le 26 mars 2016).
- DUNNING T. (1993), "Accurate Methods for the Statistics of Surprise and Coincidence", *Computational Linguistics* 19.1, 61-74.
- FERRER V. & RAMOND C. (éd.) (2017). *La langue des émotions. XVI^e-XVIII^e siècle*. Paris : Classiques Garnier.
- HALLIDAY M. A. K. & HASSAN R. (1976), *Cohesion in English*, London: Logman.
- HOEY M. (2005), *Lexical Priming. A New Theory of Words and Language*, London/New York: Routledge.
- HUYGHE R. (2015), « Les typologies nominales : présentation », *Langue française* 185, 5-27.
- KRAIF O. & DIWERSY S. (2014), "Exploring Combinatorial Profiles Using Lexicograms on a Parsed Corpus: a Case Study in the Lexical Field of Emotions", in P. Blumenthal, I. Novakova & D. Siepmann (éds), *Les émotions dans le discours. Emotions in Discourse*, Frankfurt sur le Main : P. Lang, 381-394.
- KRZYZANOWSKA A. (2014), « Les termes génériques du vocabulaire affectif : le cas de *sentiment* et *uczucie* », in P. Blumenthal, I. Novakova & D. Siepmann (éds), *Les émotions dans le discours. Emotions in Discourse*, Frankfurt sur le Main : P. Lang, 105-120.
- LEGALLOIS D. (2006), « Quand le texte signale sa structure : la fonction textuelle des noms sous-spécifiés », *Corela* HS-5. Disponible en ligne sur <https://corela.revues.org/1465> (consulté le 02/05/2017).
- NOVAKOVA I. & SORBA J. (2014), « L'émotion dans le discours. À la recherche du profil discursif de *stupeur* et de *jalousie* », in P. Blumenthal, I. Novakova & D. Siepmann (éds), *Les émotions dans le discours. Emotions in Discourse*, Frankfurt sur le Main : P. Lang, 161-173.
- NOVAKOVA I. & TUTIN A. (éds.) (2009), *Le Lexique des émotions*, Grenoble : ELLUG.
- PLANTIN C. (2011). *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l'étude du discours émotionné*, Bern : P. Lang. PR : *Le Petit Robert électronique* © 2016 Dictionnaires Le Robert - Le Petit Robert de la langue française [03/04/2017].
- RAMOND C. (2017), « La *mimesis* dramatique dans quelques romans du XVIII^e siècle ou la puissance rêvée de l'émotion directe », in V. Ferrer & C. Ramond (éds). *La langue des émotions. XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris : Classiques Garnier, 307-325.
- ROSENWEIN B. H., DEBIES M.-H. & DEJOIS C. (2006), « Histoire de l'émotion : méthodes et approches », *Cahiers de civilisation médiévale*, 49^e année (n°193), *La médiévistique au XX^e siècle. Bilan et perspectives*, 33-48.
- SCHMID H.-J. (2000), *English Abstract Nouns as Conceptual shells: From Corpus to Cognition*, Berlin / New York: Mouton de Gruyter.
- SINCLAIR J. (2004), *Trust the Text: Language, Corpus and Discourse*, London: Routledge.
- SOUTET O. (2011), « Avant-propos », *Diachroniques. Revue de linguistique française diachronique* 1, 7-13.
- TLF : *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*. Paris : Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique (t. 1-10). Gallimard (t. 11-16). 1971-1994.
- TUTIN A., NOVAKOVA I., GROSSMANN F. & CAVALLA C. (2006), « Esquisse de typologie des noms d'affect à partir de leurs propriétés combinatoires », *Langue française* 150, 32-49.
- WINTER E. O. (1992). "The notion of unspecific versus specific as one way of analysing the information of a fund-raising letter", in W.C. Mann & S.A. Thompson (éds), *Discourse descriptions: Diverse analyses of a fund-raising text*, Amsterdam: John Benjamins, 131-70.